



26 septembre 2017

Clôture du programme fédéral de lutte contre les mariages forcés Deux soirées de projections

(IVS).- En guise de clôture au programme fédéral de lutte contre les mariages forcés, deux soirées de projections ouvertes au public sont organisées par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF). Une opération de sensibilisation générale à une problématique sous-estimée.

Le programme fédéral de lutte contre les mariages forcés a été mis sur pied par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), en collaboration avec le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Il avait pour objectif le développement de mesures de prévention et d'autres offres concrètes à l'intention des personnes potentiellement concernées, de leur entourage et des professionnel-le-s.

Phase I

En Valais, l'OCEF s'est impliqué en tant que porteur de projet durant les deux phases de ce programme (2013-2014 et 2015-2017). Le projet valaisan visait à renforcer le réseau des professionnel-le-s susceptibles de rencontrer des situations de mariages forcés. Il s'agissait également de les sensibiliser à la problématique. Dans cette double optique ont été publiés *l'Arbre du réseau* et la brochure *Mariages forcés*. Auparavant et comme base de ce travail, un rapport permettant de faire le point sur les mariages forcés en Valais a été établi.

Phase II

Durant la phase II, une centaine de professionnel-le-s de tout le canton ont suivi une formation spécifique destinée à augmenter leurs compétences et celles des institutions confrontées à des situations de mariages forcés, afin d'améliorer l'accompagnement et le conseil aux personnes touchées. Il s'agissait des professionnel-le-s du réseau cantonal de lutte contre les violences domestiques (aide aux victimes, hébergement, soins, protection, écoute et soutien, intégration, justice, etc.), ainsi que de personnes travaillant dans les offices d'état civil, les écoles professionnelles, cycles d'orientation, collèges, domaines de la jeunesse, de l'éducation, de la petite enfance, du social, de la santé et du travail, centres pour requérants d'asile. Par ailleurs, 14 interprètes de l'AVIC (association valaisanne pour l'interprétariat communautaire) ont participé à deux ateliers consacrés aux mariages forcés, afin d'être mieux à même d'accompagner les personnes touchées. Les deux ateliers ont apporté des connaissances, des pistes, des outils permettant d'ouvrir la porte à une demande d'aide, dans les limites du rôle d'interprète.

Clôture

Le volet valaisan du programme fédéral sera clôturé de manière officielle lors de deux soirées de projection :

- Le 3 octobre à 18h30 au Cinéma Capitol à Brigue : **Sonita**, de Rokhsareh Ghaem Maghami – 2015
La réalisatrice iranienne a suivi le parcours d'une jeune Afghane réfugiée à Téhéran, qui rappe pour échapper au mariage forcé.



- Le 12 octobre à 18h30 au Cinéma Casino à Martigny : **Noces**, de Stephan Streker – 2016
Zahira, belgo-pakistanaise de dix-huit ans, est très proche de chacun des membres de sa famille jusqu'au jour où on lui impose un mariage traditionnel.

Les deux projections seront suivies d'une table ronde réunissant des personnes ayant participé aux projets valaisans, ainsi que des spécialistes de la problématique des mariages forcés. Les soirées se termineront par un cocktail dînatoire.

Afin de sensibiliser un maximum de personnes aux souffrances et aux conséquences de la contrainte dans le mariage ou dans une relation amoureuse, les deux soirées sont ouvertes à tous et toutes. L'entrée est libre, mais l'inscription est souhaitée sur www.egalite-famille.ch > mariages forcés projections.

Toutes les informations sur les projets *Mariages forcés* de l'OCEF se trouvent sur www.egalite-famille.ch > nos projets violence.

Personnes de contact :

- **Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'OCEF – 027 606 21 20**
- **Ursula Stuedi, collaboratrice scientifique de langue allemande de l'OCEF – 027 606 21 20**